



Corporation de conservation du boisé de Johnville



Développement durable,
Environnement
et Parcs



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le Parc écoforestier de Johnville protégé à perpétuité

Cookshire-Eaton, le 24 mai 2011 – La Corporation de conservation du boisé de Johnville, l'Université Bishop's et l'Université de Sherbrooke sont fières d'annoncer que le Parc écoforestier de Johnville jouit désormais d'une protection à perpétuité qui permettra d'assurer la pérennité de ses milieux naturels.

Propriétaires conjointes de 184 ha du Parc depuis décembre 2010, les universités sherbrookoises ont fait don d'une servitude réelle et perpétuelle de conservation de ce site exceptionnel, contigu à celui qui a été acquis par la Corporation en 2007. La servitude lie non seulement les universités mais tout propriétaire qui pourrait leur succéder, et proscrit les activités susceptibles d'avoir un impact négatif sur les milieux humides et forestiers, comme le drainage, la construction de chemins, la circulation en véhicule motorisé, etc.

« *En devenant co-proprétaire du Parc écoforestier de Johnville et en assurant sa protection à très long terme, l'Université Bishop's se dote d'un formidable laboratoire naturel, reconnu pour sa grande importance écologique. En partenariat avec l'UdeS, elle pourra ainsi consolider les activités de formation et de recherche scientifiques qui y ont déjà cours* », mentionne Michael Childs, vice-principal aux affaires académiques de l'Université Bishop's.

Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations gouvernementales de l'Université de Sherbrooke, ajoute que « *la protection de la biodiversité constitue un enjeu majeur pour l'ensemble des sociétés. Ainsi, les Nations Unies ont choisi d'intervenir par la mise en œuvre de la Convention sur la biodiversité alors que le Gouvernement du Québec s'est doté d'objectifs ambitieux à ce chapitre. La présente intervention de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop's constitue une contribution régionale à cet effort global et, conformément à notre plan stratégique Réussir 2010-2015, contribue à l'atteinte de nos objectifs de développement durable* ».

L'ensemble des activités récréatives et éducatives destinées au grand public et aux groupes seront maintenues et même développées afin de répondre aux attentes des Estriennes et des Estriens pour des milieux naturels aménagés et préservés. La Corporation de conservation du boisé de Johnville demeurera maître d'œuvre de ces activités, pour lesquelles une subvention annuelle de 25 000 \$ de la Ville de Sherbrooke sera maintenu jusqu'en 2013 à titre de mesure de transition.

Le don de servitude a été réalisé grâce au soutien financier du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, par son programme *Partenaires pour la nature - Volet d'aide à la protection de milieux naturels privés à des fins d'aires protégées* (montant alloué de 35 483 \$); ainsi que de la Fondation de la faune du Québec, par son programme *Protéger les habitats fauniques* (21 217 \$). De ces subventions, une somme de 29 770 \$ a été consentie spécifiquement pour créer un fonds de dotation destiné à assurer à long terme la surveillance et la gestion du territoire protégé.

- 30 -

Source : Lucie De Serres, directrice
Corporation de conservation du boisé de Johnville
Tél. : 819 569-9388
ccb@parc-johnville.qc.ca

Informations : Caroline Cloutier, présidente
Corporation de conservation du boisé de Johnville
Tél. : 819 821-8000, poste 65213
Caroline.Cloutier@USherbrooke.ca

Michael Childs, vice-principal aux affaires académiques
Université Bishop's
Tél. : 819 822-9600, poste 2267
MChilds@UBishops.ca

Alain Webster, vice-recteur au développement durable et aux relations
gouvernementales
Université de Sherbrooke
Tél. : 819 821-8286
Alain.Webster@USherbrooke.ca